

BULLETIN SALÉSIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III. S. JEAN 8)

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I. TIMOTH. IV, 13.)

Parmi les choses divines, la plus divine est de coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS.)



Quiconque reçoit un enfant en mon nom, c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVIII, 5.)

Il faut avoir soin des enfants, parce que le royaume des cieux est à eux. (S. JUSTIN.)

Je vous recommande l'enfance et la jeunesse donnez-leur une éducation chrétienne ; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu. (PIE IX.)

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES.)

— 3 Direction — Patronage de Saint-Pierre, Place d'armes N. 1, Nice — 3

SOMMAIRE — La force de l'union — Le Cardinal Protecteur de la Congrégation salésienne — La Conférence des Coopérateurs en l'honneur de Marie Auxiliatrice — Histoire de l'Oratoire et de la Congrégation de Saint François de Sales — Le Patronage de Saint-Pierre à Nice et l'Orphelinat de la Navarre — Deuxième tentative des Missionnaires salésiens pour s'introduire dans les terres des Pampas — Indulgences spéciales pour les Coopérateurs.

LA FORCE DE L'UNION.

Le monde subsiste et atteint la fin de la création, grâce à l'union et à la concorde de tous les corps. Le firmament demeure suspendu sur nos têtes, et chaque jour, dans son langage silencieux, chante ses hymnes à son divin Créateur ; mais pourquoi ? Parce que les astres qui lui servent de parure se meuvent, sans jamais s'égarer, à travers l'immensité de l'espace, unis entre eux dans un ordre parfait, semblables à une armée rangée en bataille. Voit-on la sphère terrestre changer sa forme ? Non ; mais, si dans les violentes secousses de ses tremblements, la terre ne s'entr'ouvre point sous nos pieds, c'est que toutes ses molécules adhèrent les unes aux autres, s'unissent au point de former un corps solide et compacte contre lequel viennent se briser tous les efforts hostiles.

Supposez, si vous le voulez, une armée nombreuse et aguerrie comme celle de Xerxès,

par exemple, composée de plus de deux millions d'hommes ; si ces troupes ne sont pas unies, serrées, rangées en bon ordre ; si elles ne marchent pas sous le commandement et la direction de leur général ; si chaque soldat combat pour son propre compte, suivant sa convenance ou son bon plaisir, penseriez-vous, avec une telle armée, pouvoir mettre en déroute les ennemis et remporter la victoire ?

Alexandre le Grand, roi de Macédoine, vainquit en cent batailles des armées innombrables ; il ne mit que douze ans pour conquérir la Grèce, l'Égypte, la Phénicie, la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Perse, tant de provinces et de royaumes, en un mot, qu'on a peine à les compter. L'Écriture-Sainte, parlant de la rapidité de ses marches et de ses conquêtes, le compare à un chevreuil, lequel dans sa course rapide, paraît à peine effleurer l'herbe de son pied léger. Mais, d'où viennent des victoires si promptes et si étonnantes ? D'où ? L'histoire vous l'apprend : de la discorde de ses ennemis, et de la force de ses phalanges composées des soldats les plus valeureux, qui, formés à la discipline par un tel chef, se tenaient si unis, si serrés au moment du combat, qu'ils vainquaient toujours sans être jamais vaincus. Voilà le secret de ses triomphes dont le monde s'étonne encore aujourd'hui.

La conduite même de nos ennemis, je veux dire des impies, nous donne une preuve indubitable de la nécessité de l'union, sinon des corps, au moins des sentiments, des œuvres et des intentions, pour réussir soit dans les grandes, soit dans les petites entreprises.

Les Etats, de nos jours, sont comme enlacés dans les liens des sociétés ténébreuses et malfaisantes : or, toutes ces assemblées maçonniques, communistes, socialistes et autres semblables dont le but satanique serait d'anéantir l'Église Catholique, s'il était possible, de renverser les trônes et de faire disparaître les riches de la surface de la terre, vous les entendez sans cesse, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits, se donner le mot d'ordre : Marchons d'accord, soyons unis dans nos luttes, et nous réussirons dans nos projets. Ne pouvant assurer entre eux cette concorde, par la voie de l'amour, ils y pourvoient par le moyen des plus exécrables serments. Il savent donc bien que l'union fait la force. Oh ! apprenons de là nous-mêmes à rester unis ; ou mieux, apprenons-le de notre divin Sauveur ; apprenons-le de son Epouse infailible notre sainte Mère l'Église Catholique. Jésus-Christ voulait détruire l'empire de l'idolâtrie qui dominait sur la terre, et établir le règne de la Croix. Pour cela, que fait-il ? Il réunit sous sa houlette quelques aides choisis et leur confie sa colossale entreprise. Mais, pour réussir, quel moyen leur recommande-t-il surtout ? Il leur recommande l'union ; ce n'est pas assez, pour que cette union existe entre eux d'une manière permanente, il établit un chef suprême auquel il dit : *Confirma fratres tuos* : fortifie tes frères. Il donne aux apôtres un chef, observe saint Jérôme, afin d'enlever toute occasion de discorde parmi eux, et de resserrer les liens de leur union pour qu'ils puissent convertir le monde : *Ut capite constituto, schismatis tolleretur occasio*. Bien plus, afin de leur faire mieux comprendre de quel puissant secours leur sera l'union pour étendre et établir le règne de son amour sur la terre, voyez comme il la leur recommande au moment le plus solennel de sa vie, à la dernière Cène qui précède sa Passion douloureuse, en leur disant : « Soyez unis entre vous par les liens de la plus douce charité ; aimez-vous les uns les autres, afin que le monde connaisse mon Père, qu'il croie à ma divine Mission, qu'il se convertisse, et qu'il vive. » Il ne s'en tient pas là, voyez comme ayant ensuite levé les yeux au Ciel, il prie en ces

termes Dieu son Père : « Père saint, je vous conjure de prendre sous votre garde ceux-ci qui me sont chers, afin qu'ils soient si unis entre eux, qu'ils ne forment plus qu'un seul ; que leur union soit si parfaite, qu'elle puisse représenter l'union qui existe entre Vous et Moi : « *Pater Sancte, serva eos, ut sint unum, sicut et nos unum sumus* ». Après cela, pourrions-nous demander des preuves plus évidentes du besoin de l'union ? Comme des fauves écumant de rage, les Juifs obstinés, se déchaînèrent dès le commencement contre les plus fidèles disciples du Nazaréen, pour les frapper de terreur et les disperser. Mais, réussirent-ils ? Non certes ; bien au contraire, ceux-ci augmentèrent en nombre et devinrent plus forts ; et pourquoi ? Les Actes des apôtres nous en donnent la raison : « Tous les fidèles étaient tellement unis, qu'ils ne formaient qu'une même famille, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme : *Omnes qui credebant erant pariter*. Avec une telle union de sentiments dans la foi, une telle union des cœurs dans une mutuelle charité, avec une telle union dans le manière de s'entre-aider pour faire le bien, les chrétiens des premiers siècles résistèrent au choc des plus cruelles persécutions. Loin d'être vaincus et détruits par le fer, le feu et la cruauté des princes païens, les fidèles augmentèrent en nombre et en courage. Loin de diminuer sur la terre, ils virent eux-mêmes la nation juive, leur première ennemie, se précipiter dans la désolation qu'elle avait rêvée pour les Chrétiens ; puis les débris du trône des Césars sanguinaires s'envoler en poussière sous les coupes des barbares ; et enfin, l'effondrement de l'Empire romain, ce redoutable colosse, qui, avec ses proconsuls et ses licteurs, s'était efforcé de les anéantir par les tourments et la mort, pendant 300 ans. Quoi de plus ? Sans armes matérielles, mais avec la seule arme de l'union entre eux, de leur union avec les prêtres, avec les évêques, avec le Pape, leurs chefs légitimes, nos pères dans la foi finirent par remporter une si glorieuse victoire, qu'elle les rendit maîtres du camp et des tentes de leurs ennemis. A la fin du iv siècle la capitale de l'Empire romain est devenue la capitale des Chrétiens ; et, de ces mêmes palais d'où, naguère, on lançait les édits de mort contre les fidèles, partent aujourd'hui, pour se répandre sur la terre entière, les oracles du Pape roi et pontife, oracles d'équité et de justice, oracles de vie et de vérité. Oui, ce sont là les merveilles du Très-Haut ; et ces merveilles, il les a

opérées par le moyen de l'union de ses fidèles serviteurs.

Si, passant des premiers siècles au siècle présent pour nous y arrêter un instant, nous embrassons d'un regard rapide l'époque actuelle, que voyons-nous ? La guerre soulevée partout dans toutes les parties de l'ancien et du nouveau monde, dans les royaumes, les empires, les républiques ; guerre acharnée contre l'Église du Christ. Quand a-t-on jamais vu tant d'armes employées à la combattre ? Presses infâmes, chaires de pestilence, ruses, flatteries, menaces, violences, prison, confiscations et exil, tout a été mis en œuvre, tous les moyens ont été employés pour la confondre et la perdre. Cette guerre et ces intrigues furent si bien conduites, que, plus d'une fois, ses ennemis crurent pouvoir entonner le chant de la victoire ; quelques-uns même, plus audacieux commençaient à crier déjà que les puissances de l'enfer allaient prévaloir contre elle et la détruire ; mais au moment où ils croyaient complet leur triomphe, voici que tout-à-coup s'envanouissent leurs trompeuses espérances, et leurs cris de délire expirent sur leurs lèvres tremblantes, car l'Église catholique est encore là, ferme et puissante ; et même, les plus réfléchis de ses adversaires le reconnaissent et l'avouent : loin d'avoir éprouvé des pertes dans cette guerre, jamais Elle ne s'est montrée aussi forte qu'aujourd'hui, jamais Elle ne fut si estimée ni si aimée dans le monde. Elle est victorieuse à présent comme elle le sera toujours. Et d'où vient un effet si contraire aux prévisions humaines ? En demanderons-nous la cause ? La cause, nous la trouvons dans l'union de tous les évêques avec le Pontife suprême. Quel bel exemple de voir tous ces chefs d'Israël, en Europe, en Asie, en Afrique, dans l'Amérique, et jusque dans les îles les plus lointaines de l'Océan, se tenir constamment unis dans la doctrine, dans l'enseignement et même dans les œuvres. Tous, et l'histoire de nos jours en fait foi, tous, comptant pour rien les plus grands sacrifices, au risque d'encourir les peines injustes dont ils sont menacés, les amendes arbitraires, l'exil et la mort même, professent et enseignent avec courage les mêmes vérités de la foi ; parfaitement d'accord entre eux, ils observent les mêmes lois, approuvent les mêmes pratiques, condamnent les mêmes erreurs, combattent les mêmes ennemis. Cette concorde des premiers Pasteurs avec le Pape produit l'union des prêtres ; et celle-ci, l'union des fidèles, au moins de la meilleure et de la plus grande

partie des catholiques. Ainsi, par cette union, le grand édifice de Jésus-Christ demeure immobile et inébranlable ; son règne subsiste, bien plus, il étend ses limites et il s'accroît chaque jour de nouvelles tribus et de peuples nouveaux.

Répétons-le donc hautement : grande est la force de l'Union.

Coopérateurs et Coopératrices, nous qui sommes tous membres d'une même famille, augmentons encore cette union parmi nous, afin que notre Pieuse Société puisse triompher avec plus de force de toutes les épreuves, vaincre tous les obstacles, et atteindre plus sûrement le but noble et saint que nous nous sommes proposé.

Que le lien de notre concorde soit la charité. Aimons-nous comme doivent s'aimer des frères et des sœurs en Jésus-Christ. Nous nous aimerons mieux si nous nous connaissons ; à cette fin, que les chefs et les zéloteurs de chaque pays tâchent donc de connaître chacun des membres de leur Décurie, et que ceux-ci, de leur côté, tâchent de se connaître entre eux. Ainsi l'on pourra mieux s'aider pour faire le bien, et plus facilement se donner des marques spéciales de fraternelle charité. Tenons-nous unis les uns aux autres par la prière et l'échange des bons conseils. Soutenons-nous mutuellement, et ne rivalisons que par notre ferveur dans le service de Dieu et notre zèle pour le salut des âmes. Oh ! si l'on pouvait dire de nous ce que l'on disait des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment ! Mais, par charité, ne laissons jamais pénétrer dans nos rangs l'envie et la jalousie, deux vices destructeurs, deux dissolvants d'une union quelconque, deux passions basses et viles qui clouèrent sur la croix le Fils de Dieu, et l'abreuverent de fiel ; et qui, aujourd'hui encore, affublées du manteau de l'hypocrisie, continuent à remplir d'amertume le cœur de ses disciples et à les crucifier. Si nous sommes en état de faire du bien, faisons-le généreusement et simplement ; si non, montrons-nous contents qu'il se fasse par les autres ; et, au besoin, sachons les aider par nos paroles, si nous ne le pouvons par nos œuvres. En travaillant de la sorte nous ferons régner parmi nous l'union et la paix. Ainsi, notre Congrégation deviendra chaque jour plus féconde en bons résultats, parce que Dieu la bénira et la soutiendra de son bras tout-puissant.

LE CARDINAL

Protecteur de la Congrégation salésienne.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII qui, l'année dernière, avait daigné déjà se faire Coopérateur salésien, ou plutôt, suivant sa propre expression premier Opérateur, vient de nous donner encore cette année un nouveau témoignage de sa haute protection. Le 20 mars dernier, D. Bosco prosterné aux pieds de Sa Sainteté dans une audience particulière, en recevait le bienfait d'une bénédiction spéciale accordée aux Salésiens, et s'étendant à tous Coopérateurs et Coopératrices.

Le Saint Père ne s'en tint pas là ; mu par le désir de donner à la Congrégation salésienne un Cardinal protecteur déterminé, le 26 du même mois il daignait conférer cet office à l'Éminentissime Cardinal Lorenzo Nina, son Secrétaire d'État, personnage trop connu pour que nous nous arrétions à décrire ses hauts mérites et les précieuses qualités qui le distinguent. Mais avant de produire le précieux document par lequel s'est effectué la collation de cette charge, nous croyons utile de donner d'abord quelques notions sur les différentes sortes de protecteurs.

De tout temps et partout les hommes ont éprouvé le besoin d'avoir des protecteurs, voilà pour quoi partout et toujours le faible a recherché l'appui du fort, le pauvre celui du riche, le petit celui du grand, et ainsi de suite. Quant à l'institution proprement dite des protecteurs, elle remonte aux premiers temps de la puissance romaine. Romulus, fondateur et premier roi de Rome, avait divisé les citoyens en deux ordres principaux, les Patriciens et les Plébéiens. Voulant ensuite que ces deux classes de citoyens fussent unies entre elles par des liens réciproques, il ordonna que chaque Plébéien se choisirait un Patricien pour patron et protecteur dont il s'intituleraient le client. L'office du protecteur était de défendre son protégé et de veiller à ses intérêts, absolument comme un père veille au bien de ses enfants ; les devoirs du client, aussi bien que de ses descendants, étaient de prêter hommage au Patron, de lui faire cortège, et de lui fournir aide au besoin. De là résultait entre l'un et l'autre, et entre leurs familles, un rapport de communications parfait et indissoluble, qui ne contribua pas médiocrement à maintenir dans la Cité la concorde et la paix.

Sur le modèle des protecteurs privés, s'établirent naturellement les protecteurs publics, chargés de ménager dans Rome des faveurs et des avantages aux villes et aux républiques étrangères. Le gage principal accordé à toute colonie ou cité alliée, était précisément le droit de se choisir dans Rome un Patron ou Curateur ; c'est ainsi, par exemple, que nous voyons la ville de Marseille avoir pour protecteurs Pompée et César ; Syracuse, Marcellus ; Bologne, les Antonins ; les Allobroges ou Savoyards, Q. Fabius ; Durace et Capoue un Cicéron, et de même beaucoup d'autres cités.

L'Eglise elle aussi se créa des protecteurs. Dès premiers siècles en effet, les Souverains Pontifes élaient des personnages importants auxquels il donnaient la charge et le titre de protecteurs ou défenseurs de l'Eglise et de la Foi. Le saint Pape Caius, élu l'an 283, investissait de cette charge saint Sébastien chef de la première cohorte de l'empereur Dioclétien. Ce saint et courageux soldat poussa si loin son dévouement à l'Eglise Romaine et à la Foi catholique, que, pour elles, il sacrifia jusqu'à sa propre vie. Après l'époque des persécutions, les Pontifes romains nommaient défenseurs ou protecteurs de l'Eglise et de la Foi, des empereurs ou d'autres souverains distingués par leur piété et leur attachement au Siège Apostolique. Dans la suite, ces protecteurs devinrent plus nombreux ; on en donnait à chaque église, à chaque paroisse, aux hôpitaux, aux confréries, aux collèges aux universités, aux académies, etc.

La pratique d'assigner un Cardinal protecteur aux Ordres et aux Congrégations religieuses prit naissance au commencement du treizième siècle. Le premier qui jouit de cet avantage fut l'Ordre des Frères-Mineurs institués par saint François d'Assise. Ce Saint eut une fois la vision suivante : Il lui sembla voir en songe une poule tout occupée à recueillir sous ses ailes une multitude de poussins, afin de les protéger contre la rapacité des éperviers prêts à fondre sur eux ; mais malgré ses efforts elle ne réussissait pas à les protéger tous, et plusieurs étaient menacés de leur perte. Au milieu de sa détresse, voici que tout-à-coup elle aperçoit un autre oiseau beaucoup plus fort qu'elle qui vient couvrir de sa large envergure ses poussins menacés, et les sauver en leur faisant un rempart de ses ailes. A son réveil le Saint demanda l'interprétation de ce songe au Seigneur qui lui fit comprendre, comment la poule figurait François lui-même, et les poussins ses religieux ; l'oiseau aux grandes ailes signifiait un Cardinal qu'il devait prendre pour protecteur de son Ordre (1). Quoiqu'il en soit, Berceast rapporte dans son histoire ecclésiastique, que saint François, connaissant à ses disciples des ennemis qui les tourmentaient et les affligeaient de toute manière, se présenta devant le Pape Innocent III dont il fut reçu avec des marques de particulière bienveillance, et qu'il lui parla en ces termes : « Saint Père, je suis vraiment confus de votre bonté pour mes pauvres frères et pour moi, cependant, je me reprocherais comme un tort fait à l'Eglise, les moments précieux que nous déroberions à son Chef au milieu des graves occupations dont il est chargé. Qu'il vous plaise donc de nous accorder un Cardinal qui gouverne nos intérêts sous la sauvegarde de Votre autorité ».

Le Pape accueillit favorablement cette demande, et lui donna pour Protecteur le Cardinal Ugolin Conti, son propre neveu.

A l'imitation de l'Ordre Franciscain, les autres Instituts et Congrégations, suivant la marche des temps se procurèrent également des Cardinaux Protecteurs ainsi qu'il se pratique encore de nos jours.

(1) Voyez Bouix *De jure Regul.* part. 5, cap. 4.

Le Pape Innocent XII, en l'an 1694, par une Constitution spéciale commençant par ces mots « *Christi Fidelium*, » déterminâ les limites de l'autorité des Protecteurs en faveur des protégés. Leur office selon le Cardinal De Luca (*Cardinal pratico*, cap. 15), consiste principalement à défendre près du Pape ou des Congrégations Cardinalices, dans le lieu et de la manière qui convient, les prérogatives et les privilèges de l'Ordre ou de l'Institut dont ils sont les Protecteurs ; d'en soutenir les intérêts et de le protéger contre toutes les vexations, oppressions ou autres désordres qui pourraient s'élever contre lui.

Ce Protectorat, le Pape le confère par un billet émané de la Secrétairerie d'Etat, et suivi du Bref Apostolique dont l'expédition se fait immédiatement après l'acceptation du Cardinal élu. Le Pontife l'attribue à tel ou tel cardinal suivant l'instance et les termes de la requête, ou encore de sa propre initiative et selon son propre gré (1).

Ce dernier mode est précisément celui dont a usé, en notre faveur, le Pontife régnant Léon XIII en assignant son Eminentissime Secrétaire pour Protecteur à la Congrégation salésienne.

Après cet exposé des notions préalables, voici le précieux document susmentionné.

De la Secrétairerie d'Etat.

Sa Sainteté, voulant que la Congrégation salésienne, qui acquiert de jour en jour de nouveaux titres à la spéciale bienveillance du Saint-Siège, par les œuvres de charité et de foi qu'elle implante dans les diverses parties du monde, ait un spécial Protecteur, a benigne-ment daigné conférer cet Office à le cardinal Lorenzo Nina son secrétaire d'Etat.

On fait part au Supérieur de la Congrégation même, D. Jean Bosco, de la Pontificale disposition pour opportune intelligence et règle.

Le Pro-substitut
de la Secrétairerie d'Etat
SERAFINO CRETONI.

LA CONFÉRENCE DES COOPÉRATEURS

en l'honneur de Marie Auxiliatrice.

Au numéro 8 du chapitre V de notre règlement on lit :

« Le jour de la fête saint François de Sales et le jour de la fête de N. D. Auxiliatrice, chaque Directeur ou chaque Décurion réunira ses Coopérateurs afin de s'exciter mutuellement à la dévotion envers ces saints Protecteurs, invoquant leur assistance

(1) Pour de plus amples notions sur cette matière, consulter le remarquable Dictionnaire du chevalier Gaëtan Moroni, art. *Protettore*.

pour persévérer dans les bonnes œuvres entreprises dans l'esprit de l'association. »

Aux termes de cette prescription, la Conférence en l'honneur de saint François de Sales s'est tenue, dans les premiers mois de l'année courante, en de nombreux endroits. Les réunions de Modène, de Spezia, de Tropea et autres encore envoyèrent, à cette occasion, au Saint Père des Télégrammes de félicitations et de souhaits pieux, et reçurent avec l'auguste réponse la bénédiction qu'elles avaient implorée. En plusieurs villes la Conférence eut l'avantage d'être présidée par NN. SS. les évêques et archevêques, et à Rome par l'Eminentissime cardinal Vicaire.

Reste maintenant à tenir la Conférence en l'honneur de Marie Auxiliatrice notre principale Patronne, notre Céleste Mère. A cet égard nous recommandons aux Directeurs des Maisons salésiennes et à messieurs les Décurions des diverses localités de vouloir bien assumer la présidence. Là où les Chefs de Décuries ne seraient point encore régulièrement élus, nous prions humblement messieurs les Curés d'accomplir cette tâche de charité ou par eux-mêmes ou par le moyen de quelque Coopérateur qu'ils auront désigné.

Si la Conférence ne pouvait avoir lieu le 24 fête de N. D. Auxiliatrice, qui est un jour non chômé, il serait très-opportun de la tenir le Dimanche précédent, ou tout au moins le 22, fête de l'Ascension de Notre Seigneur. Entre autres choses, les Directeurs ou Décurions traiteraient du mode avec lequel on pourra célébrer dignement, en public ou d'une façon privée, la fête de Marie *Auxilium Christianorum*, qui tombe le samedi de la même semaine. Ainsi, nous réaliserons le doux spectacle de nous trouver tous réunis dans ce jour, sinon de corps au moins d'esprit, aux pieds de l'auguste Mère de Dieu.

Les travaux de l'Eglise de Saint-Jean l'Évangéliste et de l'hospice contigu destiné aux enfants pauvres dont les Coopérateurs et les Coopératrices ont entrepris l'érection à Turin, à la mémoire de Pie IX, ont été repris depuis quelque temps et se poursuivent avec activité. Ce serait une heureuse idée, que d'affecter à cette entreprise l'aumône qui se fera à la prochaine Conférence, afin qu'il n'arrive point que, faute de ressources, on soit obligé ou de suspendre totalement les travaux, ou de les ralentir en diminuant le nombre des ouvriers.

Ceux qui préféreraient, en place de l'offrande ordinaire, prendre pour soi, ou pour les distribuer à d'autres personnes, des billets de la loterie en cours, le pourront faire à leur gré, parce que c'est là encore un bon moyen de concourir efficacement au noble but de la Pieuse Union. Dans ce cas les Décurions devront nous informer, et nous nous empresserons de leur faire parvenir le nombre de billets qu'ils auront demandé.

HISTOIRE DE L'ORATOIRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

CHAPITRE II.

La fête de l'Immaculée Conception — Commencement de l'Oratoire aux jours de fête.

L'Oratoire de S. François de Sales et les autres fondations qui en dépendent, sont comme autant de familles de jeunes gens. Or, pour qu'une famille soit parfaitement réglée, élevée et protégée, il lui faut l'appui, les soins, et l'affection d'une mère. Ce trésor inappréciable d'une mère toute miséricordieuse et empressée, d'une Protectrice puissante, ces institutions de S. François de Sales l'ont trouvé tout naturellement dans l'auguste Vierge Marie. Que de preuves palpables, que d'éloquents témoignages n'aurions-nous pas à apporter, pour montrer la protection toute singulière de Marie sur nos Maisons ! Mais nous devons les taire pour le moment ; Dieu ne veut pas qu'ils soient si tôt connus. Qu'il non suffise de raconter ici un fait qui s'est produit un jour consacré à honorer la plus belle prérogative de la Reine des Cieux ; il date de la fondation même de l'Oratoire dont nous nous sommes proposé de recueillir l'histoire.

La vue si triste des jeunes prisonniers et de tant d'autres enfants qui marchaient à grands pas dans le chemin du déshonneur et de la perdition, était au cœur de D. Bosco un stimulant actif et continu qui l'excitait à dépenser tous ses soins et sa sollicitude en faveur de cette jeunesse sans expérience et presque abandonnée. Nous avons vu comment D. Bosco, après avoir pris conseil de Dieu par la prière, et de D. Cafasso son directeur spirituel, consacra plusieurs jours à la réflexion pour étudier quand et comment il devait entreprendre son œuvre. Il en était à ce point, lorsqu'une circonstance inattendue et en apparence futile vint lui ouvrir la voie.

Quelques-uns de nos plus anciens associés racontent cet événement de la manière suivante.

C'était le 8 décembre 1841, fête solennelle de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. A son heure ordinaire D. Bosco se trouvait dans la sacristie de Saint-François d'Assise, prêt à revêtir les ornements sacerdotaux pour célébrer la sainte Messe. Le sacristain, apercevant un enfant blotti dans un coin de la sacristie, l'invite à venir servir cette messe. — Je ne sais pas faire, répondit-il tout mortifié. — Viens, répliqua l'autre, je veux que tu serves la messe. — Mais je ne sais pas, répète le jeune garçon, je ne l'ai jamais servi. — L'éta que tu es, si tu ne sais pas servir la Messe, alors, pourquoi viens-tu dans la sacristie ? Et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, cet homme, un peu trop leste, saisit le manche d'un balai dont il ne ménagea pas les coups sur la tête et les épaules de l'enfant. Celui-ci s'enfuyait à toutes jambes, lorsque D. Bosco élevant la voix dit au sacristain : Mais que faites-vous

donc ? pourquoi frapper de la sorte cet enfant ? que vous a-t-il fait ?

— Eh ! pourquoi vient-il dans la sacristie, s'il ne sait pas servir la Messe ?

— Quoiqu'il en soit, vous avez mal agi.

— Qu'importe à Monsieur ?

— Il m'importe beaucoup : ce garçon est un de mes amis. Appelez-le sur-le-champ, j'ai besoin de lui parler.

A cette injonction, le sacristain se mit à crier : *touder, touder* ; gamin ! gamin ! et il courut après lui pour le ramener ; tout en l'assurant qu'il le traiterait mieux à l'avenir, il le conduisit vers D. Bosco. Le pauvre s'approcha, tout tremblant et les yeux pleins de larmes des coups qu'il avait reçus. — As-tu déjà entendu la Messe ? lui demanda le prêtre avec douceur et affabilité. — Non, répondit-il. — Viens donc y assister ; après j'aurai à te parler d'une affaire qui te fera plaisir. D. Bosco, en réalité, n'avait pas d'autre intention que celle de calmer en cet enfant le chagrin de sa mésaventure, et de lui faire passer l'impression fâcheuse qu'il aurait pu conserver à l'égard des gens d'église. Mais bien autres étaient les desseins de Dieu qui voulait jeter en ce jour, les fondements d'un immense édifice.

La Messe célébrée, et faite l'action de grâces, D. Bosco fit à son protégé signe de venir, et le conduisit dans un endroit de l'église un peu écarté. Alors avec un visage souriant et un bienveillant intérêt qui rassura le garçon, il se prit à l'interroger.

— Mon bon petit ami, comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle Barthélemy Garelli.

— Quel est ton pays ?

— Je suis d'Asti.

— As-tu encore ton père ?

— Non, mon père est mort.

— Et ta mère ?

— Ma mère est morte aussi.

— Quel âge as-tu ?

— J'ai seize ans.

— Tu sais lire ?... écrire ?

— Non, je ne sais rien.

— As-tu fait ta première communion ?

— Pas encore.

— Tu t'es confessé déjà ?

— Oui, mais quand j'étais tout petit.

— Vas-tu au catéchisme ?

— Je n'ose pas.

— Et pourquoi ?

— Parce que les autres plus jeunes que moi savent déjà leur catéchisme, tandis que je n'en sais pas un mot, et j'ai honte d'aller me placer au milieu d'eux.

— Si je te faisais moi-même le catéchisme à part, viendrais-tu l'écouter ?

— Oh ! de bon cœur.

— Te rendrais-tu aussi volontiers dans cette petite chambre ?

— Bien sûr, pourvu qu'on ne me batte plus.

— Sois tranquille, personne ne te maltraitera plus ; au contraire, dorénavant tu seras mon ami et tu n'auras à faire qu'à moi seul. Mais, quand veux-tu donc que nous commençons ?

- Quand il vous plaira, Monsieur.
- Si nous commençons ce soir ?
- Je le veux bien.
- Et à présent ?
- Tout de suite, si vous le voulez, j'en serai bien content.

D. Bosco fit alors le signe de la Croix, mais le pauvre enfant demeurait immobile, ignorant la manière de le faire et les paroles qu'on doit prononcer. Aussi, dans cette première leçon, le maître se contenta d'enseigner à son élève comment on fait le signe de la Croix et de lui faire connaître notre Dieu Créateur et la fin pour laquelle il nous a créés. Au bout d'une demi-heure environ il le congédia, non sans lui témoigner beaucoup de bienveillance et lui faire promettre de revenir le dimanche suivant. L'attention et l'assiduité de ce pauvre ignorant vinrent au secours d'une mémoire ingrate; après quelques leçons ainsi reçues aux jours de dimanche et de fête, il réussit à acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir faire une bonne confession suivie d'une sainte communion.

A cet élève, qui pourrait être appelé la première pierre de l'Oratoire, vinrent s'adjoindre peu à peu d'autres recrues. Mais pour cette saison d'hiver, D. Bosco dut limiter l'exercice de son zèle à quelques-uns des plus grands, surtout à ceux qui, éloignés de leurs familles, et étrangers dans Turin, avaient pour cela plus besoin d'un catéchisme spécial. La plupart d'entre ces jeunes gens étaient des environs de Bielle, ou du Milanais, et presque tous aide-maçons.

Tel est le début de notre Oratoire, de cet Oratoire salésien, qui, par les bénédictions du Seigneur et la protection de la Vierge Immaculée, a pris un accroissement si grand, qu'il dépasse à présent tout ce qu'on aurait jamais pu prévoir.

LE PATRONAGE DE S. PIERRE À NICE et les Orphelins de la Navarre.

Ce sera toujours de la part de nos Coopérateurs une marque certaine de zèle sincère et de devoir bien compris, que l'empressement à nous transmettre tout ce qu'ils savent devoir intéresser les associés de l'œuvre, et produire quelque bien pour les âmes. Le *Bulletin salésien* est fondé dans ce but. Tous, nous en sommes convaincu, arriveront à saisir bientôt l'utilité de ces communications que plusieurs déjà ont entreprises dignement. C'est ainsi que nous recevons de Nice et de la ville d'Hyères deux lettres dans lesquelles, avec un style fort bien approprié, un entrain et un *brio* qui charment, on nous transmet la relation de deux fêtes délicieuses. Nous voudrions pouvoir transcrire ces articles tout au long dans ce numéro; mais l'édition française du *Bulletin*, toute récente, a besoin de presser beaucoup le pas, pour aller au plus tôt de front avec l'édition italienne qu'elle devra reproduire généralement, c'est pourquoi nous sommes obligé d'abréger bien des détails qui intéresseraient vivement nos Coopérateurs.

Notre sympathique correspondant de Nice nous dépeint une fête au Patronage de Saint-Pierre, fête doublement solennelle par le double objet qui la commande et la complique. C'est le 19 mars, jour où l'Église Universelle célèbre son Patron céleste, et les familles leur Chef et Protecteur spécial, qu'a eu lieu cette fête. Par une heureuse coïncidence la fête de saint Joseph était aussi celle du Directeur de l'établissement, chef lui-même et protecteur de cette famille d'enfants qui sont venus se placer sous sa garde paternelle, et implorer les soins de sa tendresse. On comprend combien la joie en ce jour dut être complète au Patronage de Saint-Pierre; elle s'y est traduite par une effusion de piété et de reconnaissance qu'il plaît de voir assistée encore par de réels succès. Banquet céleste, touchantes cérémonies, poésies charmantes, fraternelles agapes, exercices scéniques bien réussis, ont tour à tour fait goûter aux enfants du Patronage un moment du Ciel et le bienfait d'un divertissement utile et sanctifié; à leurs maîtres et à leurs bienfaiteurs, présents en grand nombre, un avant-goût des récompenses, qui viendront couronner leur charité: à tous, cette fête a révélé ce que peut produire le zèle chrétien, et les résultats propices qu'en doivent attendre la Société et la Religion.

La ville d'Hyères a pu les entrevoir déjà, ces résultats, au jour de relâche que l'Église accorde aux Fidèles, vers le milieu du Carême en leur disant: *Lætare*, rejouissez-vous! « C'était bien en effet l'allégresse et la paix qui dominaient en ce jour-là notre église et les cérémonies du Culte, nous écrit une personne dévouée, grâce à l'Orphelinat salésien de la Navarre, qui est venu nous apporter, pour fêter ce Dimanche, le concours de ses voix fraîches et de ses capacités musicales. En voyant arriver ces jeunes enfants, on se sentait déjà sympathiquement disposé en leur faveur par un sentiment naturel, mais après les actes, l'indulgence fit place de force à l'admiration, ils la méritaient. La Messe, les Vêpres, la Bénédiction ont été chantées par eux, et nous exprimons tout en disant que ces pauvres orphelins nous ont fait savourer, par la sainte réjouissance qu'ils ont amenée avec eux, un peu des délices de l'immortel séjour. Eux-mêmes ont dû être contents de leur journée, car, outre la satisfaction du bien qu'ils ont produit les témoignages efficaces de bienveillance et d'intérêt ne leur ont point manqué ».

Et voilà, nous le redirons sans cesse, les effets de la charité du Christ, et les notes qui la distinguent; elle seule sait produire entre tous le partage libre, l'échange spontané, sans pacte préalable, des consolations et des biens qui sont diversement répartis ici-bas.

DEUXIÈME TENTATIVE des Missionnaires salésiens pour s'introduire dans les terres Pampas.

Un an s'est écoulé depuis que nos missionnaires, assaillis par une furieuse tempête et repoussés violemment sur les côtes de la Plata, furent livrés

avec un bâtiment rompu, sans timon, sans haubans, sans antennes, à la merci des vents courroucés et des vagues en furie qui les tiraient, cinq jours durant, suspendus entre la vie et la mort. Sauvés comme par miracle d'un naufrage imminent ils s'en retournèrent à Buenos-Ayres sans avoir pu accomplir leurs desseins. Il s'agissait d'aborder à *Bahia Blanca*, et de pénétrer par le désert chez les premières tribus des Indiens Pampas. Si le succès avait secondé l'impulsion de leurs cœurs, ils toucheraient déjà, sans doute, à la réalisation de ce vœu si cher à Pie IX de sainte mémoire, de pouvoir évangéliser ces tribus sauvages et de les réduire insensiblement à la vie sociale et chrétienne.

Toutefois, dans le même temps, le gouvernement argentin opérait lui aussi de son côté, mais bien différemment. Soit qu'il eût l'intention de repousser par un coup décisif les fréquentes invasions des tribus, soit qu'il voulait assurer à la République un territoire plus ample et plus vaste, il décida de lancer dans le désert ses troupes pour disperser les nombreuses et puissantes tribus des Caciques Catriel, Pincen Udalman, Tramara, Melialuan, Baigorita et les Ranqueles. (Auparavant déjà, le fameux chef Namuncura s'était rendu de force, et avait été amené à traiter avec Buenos-Ayres). Dans vingt-huit expéditions, et avec une offensive acharnée, les armes Argentines réussirent à débusquer de leurs *Tolderie* ces antiques dominateurs du désert, et à les mettre en fuite. On en massacra un grand nombre, et cinq mille environ furent faits prisonniers; les tribus, en fuyant, allumèrent derrière elles le feu de l'incendie, dont l'embrassement ruina une étendue de plus de cent lieues de plaine; et se retranchèrent dans les gorges des Cordillères, boulevard naturel entre les Pampas et le Chili.

Ces faits accomplis, une dépêche adressée des frontières au gouvernement, lui annonçait que les Indiens étaient *exterminés*. Parmi les prisonniers ceux qui étaient aptes à porter les armes furent incorporés dans l'armée, les autres furent internés dans les provinces. Quant à leurs femmes et à leurs enfants... comme s'ils eussent été des objets légitimement acquis, *proie* ou *butin*, ils furent distribués à qui en voulut!

Cette expression *exterminés*, et cette odieuse *distribution* contraire aux lois et aux sentiments de la nature, soulevèrent un cri unanime de réprobation; les uns se plaignaient hautement qu'on eût à ce point violé le droit des gens et rompu les liens de la famille; les autres trouvaient au moins bien étrange, qu'au lieu de la *Croix* pacifique, l'on eût fait usage du *glaiive*, non pour convertir, mais pour détruire de pauvres sauvages dont le seul crime était d'ignorer cette Religion qui sanctifie, unit et civilise les peuples. Le gouvernement comprit, et dès lors inclina à des mesures plus douces et plus sages. Présentement déjà, ont procédé à instruire et à baptiser ces malheureux, tous relégués dans les îles. Mais, hélas! une terrible maladie, la variole, s'est mise parmi eux, et les décime par centaines; ceux que la mort respecte, non moins à plaindre, languissent douloureusement dans la solitude du désert.

Pour ces motifs; afin de procurer les soins nécessaires à ces pauvres êtres disgraciés, et dans le but de communiquer avec les tribus qui restent libres, nos missionnaires salésiens se sont dernièrement mis en voyage une seconde fois, non plus par mer, mais par terre. Ils sont partis de Buenos-Ayres pour se rendre à Dolores-Azul. Avec les chevaux qu'ils montent, ils devront arriver en huit jours à Carhué, ligne de frontière et de là, avec autant de chemin ou plus peut-être, ils pourront se trouver en contact avec les sauvages. Les missionnaires sont accompagnés du Docteur Antonio Espinosa secrétaire de l'Archevêque, et du ministre de la guerre, transformé cette fois en ministre de la paix.

Puisse un Dieu d'amour couronner les efforts de ces héros de la foi, et récompenser les sacrifices qu'ils n'épargnent point pour sauver tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, et ignorantes encore de l'existence et du nom de leur Rédempteur!

INDULGENCES SPÉCIALES pour les Coopérateurs.

Les Coopérateurs peuvent gagner :

L'indulgence plénière, une fois par jour, applicable aux âmes du Purgatoire, en récitant le tiers du Rosaire devant le Très Saint Sacrement, ou, s'ils ne le peuvent, devant le Crucifix.

L'indulgence plénière chaque fois qu'ils font la sainte Communion.

Un nombre considérable d'indulgences plénières, dans le courant de la journée, en récitant six *Pater Ave* et *Gloria*, selon l'intention du Souverain Pontife. Et ces indulgences applicables aux âmes du Purgatoire, ils peuvent les gagner *toties quoties* c'est-à-dire toutes les fois qu'ils récitent les susdits *Pater, Ave* et *Gloria* en quelque endroit que ce soit, lors même qu'ils ne se soient point confessés et qu'ils n'ont point communie, mais pourvu qu'ils soient en état de grâce.

En outre, une indulgence plénière chaque Dimanche, et chacun des jours ci-après indiqués, à la condition que s'étant confessés dans les huit jours et ayant communie, ils visitent une église et y prient selon l'intention du Souverain Pontife.

Mois de Mai.

1. Les saints Apôtres Philippe et Jacques.
4. Patronage de S. Joseph.
6. S. Jean devant la porte Latine.
17. S. Pascal Baylon.
18. S. Félix de Cantalice.
20. S. Bernardin de Sienne.
22. Ascension de N. S. J. C.
24. Fête de Marie Auxiliatrice: Indulgence plénière, en visitant son Sanctuaire à Turin.
28. S. Ferdinand roi de Castille.
31. S. Angèle Merici.

Sampierdarena 1879 - Imprimerie de l'hospice s. Vincent de Paul

Avec la permission de l'autorité ecclésiastique - Gérant JOSEPH FERRARIS